

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE DU 3 FÉVRIER 2020

Session régulière du conseil, sous la présidence de madame Sylvie Lapointe, mairesse, tenue le 3 février 2020 à 19h30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Madame Louise Gosselin, conseillère du district 1
Monsieur Mario Gendron, conseiller du district 2
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5
Monsieur Michel Mercier, conseiller du district 6

Sont également présents, monsieur Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier et madame Françoise Ruel, technicienne à la direction et au greffe.

- A) Présences et ouverture de la séance du 3 février 2020 par madame Sylvie Lapointe, mairesse.**
- B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 3 février 2020.**
- C) Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 13 janvier 2020.**
- D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 28 janvier 2020.**
- E) Période de questions.**
- F) Correspondance.**
- G) Autres sujets - Activités de proximité.**
 - 1) Élection municipale du 5 novembre 2017 – Rapport d'activités du trésorier au conseil municipal.
 - 2) Cœur villageois de Cookshire-Eaton, nomination du représentant de la Ville de Cookshire-Eaton.
 - 3) Comité consultatif d'urbanisme (CCU) – Fin de mandat de membres et nomination.
 - 4) Dépenses incompressibles 2020 – Autorisation et paiement.
 - 5) Renouvellement de baux d'immeubles municipaux – Ajustement annuel de loyers (190, chemin Gendron et Centre de conditionnement physique Énergie).
 - 6) Reconnaissance de la Fête nationale du Québec.
 - 7) Chambre de commerce du Haut-Saint-François – Adhésion pour l'année 2020.
 - 8) Régie de récupération de l'Estrie – Paiement de la quote-part pour

l'année 2020.

- 9) Réseau Biblio de l'Estrie – Paiement de la contribution municipale pour l'année 2020.
- 10) Grondin Guilbeault Fontaine, notaires – Paiement d'honoraires professionnels concernant la cession de terrain sur les rue des Pins et des Mélèzes.
- 11) Mandat pour la Société de l'assurance automobile du Québec à Cookshire – Embauche de monsieur Benoît Laflamme à titre de responsable des opérations et préposé aux permis et à l'immatriculation.
- 12) Départ à la retraite de monsieur René Roy, technicien à la direction et au greffe.
- 13) Démission de monsieur Luke Goudreau, journalier saisonnier permanent.
- 14) Embauche de deux agents de bureau occasionnel à temps partiel à l'administration et au service du développement, des communications et des loisirs.
- 15) Ministère des Transports, de la mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec – Demande de réduction de la limite de vitesse sur la route 210 (253).
- 16) Lot 4 488 452 sur le chemin Gamache – Cession à monsieur Mario Bouchard.
- 17) Partie de terrain municipal face au lot 4 487 426, Craig Nord – Cession à monsieur René Beaudoin.
- 18) Station d'épuration du chemin des Iris, secteur Johnville – Abrogation d'adjudication du contrat.
- 19) Immeuble au 675, chemin Grenier (lot 5 199 207) – Adjudication de contrat pour la construction et l'installation d'un chalet modulaire.
- 20) Escadron 670 du Haut-Saint-François – Demande de location sans frais de la salle Guy-Veilleux le 22 février 2020.
- 21) Ministère de la Culture et des Communications du Québec – Paiement d'honoraires professionnels concernant le programme d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement de la salle communautaire de Johnville et autorisation de signature d'entente.
- 22) Fédération de l'Union des producteurs agricoles-Estrie – Demande d'appui concernant la fiscalité foncière agricole.
- 23) Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton, soirée pour le comité des Loisirs le 22 février – Nomination de représentant.
- 24) Source d'eau au Parc écoforestier de Johnville, projet d'identification et délimitation des milieux humides et hydriques – Acceptation d'une offre de service de Les Services exp inc.
- 25) *Règlement général numéro 258-2019* – Nomination des responsables de l'application de certaines dispositions et abrogation des résolutions numéros 2019-12-7176 et 2019-12-7177.

H) Autres sujets - Activités d'agglomération.

I) Propositions des membres du conseil.

J) Avis de motion.

- 1) *Règlement numéro 266-2020 concernant la division du territoire de la Ville de Cookshire-Eaton en six districts électoraux.*

K) Étude et adoption de règlements.

- 1) *Règlement 264-2019 modifiant le règlement de zonage du canton d'Eaton numéro 371-2000 afin de revoir les dispositions relatives aux territoires d'intérêt écologique en fonction des changements apportés au document complémentaire du schéma d'aménagement et de développement de la MRC.*
- 2) *Règlement 265-2020 concernant l'imposition des taxes foncières, l'imposition des compensations pour services municipaux aux propriétaires de certains immeubles et l'imposition de compensation pour les différents services municipaux pour l'année 2020.*

L) Comptes du mois.

M) Varia.

N) Période de questions.

O) Ajournement ou clôture de la séance.

A) Présences et ouverture de la séance du 3 février 2020 par madame Sylvie Lapointe, mairesse.

B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 3 février 2020.

Résolution 2020-02-7229

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par la conseillère Louise Gosselin, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 3 février 2020 tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C) Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 13 janvier 2020.

Résolution 2020-02-7230

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 13 janvier 2020 soit adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 28 janvier 2020.

Résolution 2020-02-7231

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu que le procès-verbal de la réunion de travail du 28 janvier 2020 soit adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E) Période de questions.

- 1) Monsieur Gilles Guimond, propriétaire d'un immeuble sur le chemin Leblanc, demande suivi quant à son intervention à la séance de décembre 2019 concernant son inquiétude sur la santé et l'environnement face au déploiement du 5G. Il demande si la municipalité pourrait faire un moratoire tel qu'effectué par Sutton. Le conseil lui répond qu'il n'y a pas de besoin de connectivité sur le territoire et pas de rentabilité pour les fournisseurs de services. Cet élément sera toutefois discuté à la prochaine réunion de travail du conseil et il pourra lui revenir avec sa position et la procédure à suivre pour un moratoire lors d'une prochaine séance.

F) Correspondance.

Résolution 2020-02-7232

Fédérale

1. Patrimoine canadien – 5 façons de célébrer le Jour du drapeau national du Canada le 15 février 2020;

Provinciale

2. Ministère de la sécurité publique - Journée nationale de reconnaissance des pompiers le 20 mars 2020;
3. Hydro-Québec – Information sur le crédit découlant de l'adoption du projet de loi 34 sur les tarifs d'électricité;

Municipale

4. (aucune);

Scolaire

5. (aucune);

Associations

6. L'ACEF Estrie – Information sur la sollicitation frauduleuse;
7. Coalition Québécoise pour le contrôle du tabac - Consultation de Santé Canada à propos du projet de règlement sur la promotion des produits de vapotage;
8. Forum du Continuum HSF – Invitation au forum annuel le 24 mars 2020 à East Angus;
9. COGESAF – Information sur la mise à jour du Plan Directeur de l'Eau;
10. HSF fou de ses enfants – Annonce de la nomination de Camille Marquis au poste de travailleuse de proximité auprès des familles francophones;
11. Défi têtes rasées Leucan – Activité de financement le 31 mai 2020;

Offres de service

12. Aménagement Dryades inc. – Offre de service, ménage de sentiers

(pédestre et VTT).

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu que la correspondance soit versée aux archives municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G) Autres sujets - Activités de proximité.

- 1) Élection municipale du 5 novembre 2017 – Rapport d'activités du trésorier au conseil municipal.

Résolution 2020-02-7233

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu que le trésorier à l'élection municipale du 5 novembre 2017 dépose son rapport d'activités au 31 décembre 2019 aux archives municipales. Une copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Cœur villageois de Cookshire-Eaton, nomination du représentant de la Ville de Cookshire-Eaton.

Résolution 2020-02-7234

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu de nommer le conseiller Michel Mercier pour représenter la municipalité lors des rencontres du Cœur villageois de Cookshire-Eaton pour l'année 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Comité consultatif d'urbanisme (CCU) – Fin de mandat de membres et nomination.

Résolution 2020-02-7235

CONSIDÉRANT que le mandat de trois membres du Comité consultatif d'urbanisme doit être renouvelé;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Mario Gendron et résolu de renouveler le mandat des personnes suivantes :

Siège	Nom	Fin du mandat
1	Monsieur Mario Bourgoïn	2022-02-01
3	Madame Céline Blais	2022-02-01
5	Monsieur Daniel Hurdlle	2022-02-01

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Dépenses incompressibles 2020 – Autorisation et paiement.

Résolution 2020-02-7236

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'accepter la liste des dépenses incompressibles 2020 totalisant 6 028 873 \$ telle que déposée par la trésorière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 2020-02-7237

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise que le paiement des dépenses incompressibles 2020 soit fait aux dates d'échéance sans attendre l'autorisation officielle du conseil. Cependant, ces dépenses devront être quand même incluses mensuellement dans la liste des comptes à approuver.

Ces dépenses sont les dépenses incompressibles totalisant 6 028 873 \$ autorisées par la résolution 2019-02-7236 datée du 3 février 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Renouvellement de baux d'immeubles municipaux – Ajustement annuel de loyers (190, chemin Gendron et Centre de conditionnement physique Énergie).

Résolution 2020-02-7238

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu :

QU'à compter du 1^{er} juillet 2020, le coût mensuel de location pour les logements suivants soient établis de la façon suivante :

Objet	Loyer 2019	Loyer 2020
190, chemin Gendron, Johnville	814,40 \$	830,69 \$
Centre de conditionnement Énergie	610,80 \$	623,02 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) Reconnaissance de la Fête nationale du Québec.

Résolution 2020-02-7239

CONSIDÉRANT que la Fête nationale du Québec célèbre l'identité et la culture québécoises;

CONSIDÉRANT que la Fête nationale est l'une des plus anciennes traditions populaires au Québec;

CONSIDÉRANT que la population de la Ville de Cookshire-Eaton souligne la Fête nationale chaque année, par le biais de réjouissances visant à susciter la participation, la solidarité et la fierté de toutes les Québécoises et de tous les Québécois;

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton a déjà manifesté, dans le cadre de ses interventions, sa volonté d'appuyer les initiatives locales qui visent à célébrer la Fête nationale du Québec;

CONSIDÉRANT que la programmation locale de la Fête nationale du Québec est l'œuvre d'organismes du milieu qui, avec l'appui du mandataire régional et du Mouvement national des Québécoises et Québécois, mettent sur pied des célébrations de qualité;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu en conséquence que la Ville de

Cookshire-Eaton, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame le 24 juin, Fête nationale du Québec, et qu'elle invite la population à souligner sa fierté en prenant part aux célébrations.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7) Chambre de commerce du Haut-Saint-François – Adhésion pour l'année 2020.

Résolution 2020-02-7240

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu que le conseil autorise le paiement au montant de 201,21 \$ (taxes incluses) pour l'adhésion de la Ville de Cookshire-Eaton à la Chambre de commerce du Haut-Saint-François pour l'année 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 8) Régie de récupération de l'Estrie – Paiement de la quote-part pour l'année 2020.

Résolution 2020-02-7241

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu d'autoriser le paiement de la quote-part pour l'année 2020 au montant de 18 648,00 \$ à la Régie de récupération de l'Estrie comme suit :

1 ^{er} versement	1 ^{er} mars 2020	9 324,50 \$
2 ^e versement	30 juin 2020	9 324,50 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 9) Réseau Biblio de l'Estrie – Paiement de la contribution municipale pour l'année 2020.

Résolution 2020-02-7242

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu d'autoriser le paiement de la cotisation 2020 au montant de 24 669,50 \$, correspondant à un taux de 3,95 \$ par habitant, au Centre régional de services aux bibliothèques publiques de l'Estrie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 10) Grondin Guilbeault Fontaine, notaires – Paiement d'honoraires professionnels concernant la cession de terrain sur les rue des Pins et des Mélèzes.

Résolution 2020-02-7243

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu d'autoriser le paiement au montant de 800 \$ (taxes incluses) à Me Julie Roberge, notaire, pour la facture de Grondin Guilbeault Fontaine, notaires, concernant la cession de terrain sur les rue des Pins et des Mélèzes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 11) Mandat pour la Société de l'assurance automobile du Québec à Cookshire – Embauche de monsieur Benoît Laflamme à titre de

responsable des opérations et préposé aux permis et à l'immatriculation.

Résolution 2020-02-7244

CONSIDÉRANT l'acceptation de la Ville de Cookshire-Eaton du mandat de service de la Société d'assurance automobile du Québec du secteur Cookshire, ci-après nommée « SAAQ Cookshire », à compter du 1^{er} janvier 2020 selon les résolutions 2019-05-6917, 2020-01-7214 et 2020-01-7223;

CONSIDÉRANT que dans l'exécution de ce mandat la Ville doit embaucher un responsable des opérations et préposé aux permis et à l'immatriculation;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu que la municipalité retienne les services de monsieur Benoît Laflamme à compter du 1^{er} février 2020 pour occuper le poste cadre de responsable des opérations et préposé aux permis et à l'immatriculation pour la SAAQ Cookshire, selon les recommandations du directeur général / secrétaire-trésorier et du contrat de service avec la SAAQ en vigueur.

Le directeur général / secrétaire-trésorier est autorisé à signer le contrat d'embauche joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 12) Départ à la retraite de monsieur René Roy, technicien à la direction et au greffe.

Résolution 2020-02-7245

CONSIDÉRANT que monsieur René Roy, technicien à la direction et au greffe, a informé la direction qu'il prendra sa retraite à compter du 20 août 2020 après vingt-cinq (25) années de service;

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Mario Gendron et résolu que le conseil municipal remercie monsieur René Roy pour l'excellent travail effectué durant ses années de service pour la Ville de Cookshire-Eaton et que des meilleurs vœux de succès lui soient adressés pour une retraite bien méritée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 13) Démission de monsieur Luke Goudreau, journalier saisonnier permanent.

Résolution 2020-02-7246

CONSIDÉRANT la réception d'un avis transmis par monsieur Luke Goudreau informant le conseil municipal de sa démission au poste de journalier saisonnier permanent au service des travaux publics;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Louise Gosselin et résolu :

Que la Ville de Cookshire-Eaton accepte la démission de monsieur Luke Goudreau en tant journalier saisonnier permanent au service des travaux publics;

QUE cette démission soit rétroactive au 17 janvier 2020;

QUE le conseil municipal adresse ses remerciements à monsieur Luke Goudreau pour l'excellent travail accompli.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 14) Embauche de deux agents de bureau occasionnel à temps partiel à l'administration et au service du développement, des communications et des loisirs.

Résolution 2020-02-7247

CONSIDÉRANT le transfert temporaire au service des travaux publics de madame Anick Fredette, agente de développement loisirs et vie communautaire;

CONSIDÉRANT que le remplacement de certaines de ses tâches est nécessaire selon les recommandations du directeur général / secrétaire-trésorier et de la directrice au développement, communication et loisirs;

CONSIDÉRANT le surplus de travail à l'administration selon les recommandations du directeur général / secrétaire-trésorier et de la trésorière;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit de besoins temporaires d'une durée maximale de trois (3) mois;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu de retenir les services de :

- madame Fannie Pothier pour occuper le poste d'agente de bureau occasionnel à temps partiel à raison d'un horaire hebdomadaire de trois journées et demie (3 ½ / semaine) à compter du 4 février 2020 et pour une durée n'excédant pas trois mois (échelon 1 et prime de 11 % en vertu des articles 3.1.1 j) et 7.5.2 de la convention collective en vigueur);
- madame Mélanie Audet pour occuper le poste d'agente de bureau occasionnel à temps partiel à raison d'un horaire hebdomadaire d'une journée et demie (1 ½ / semaine) rétroactivement au 30 janvier 2020 et pour une durée n'excédant pas trois mois (échelon 1 et prime de 11 % en vertu des articles 3.1.1 j) et 7.5.2 de la convention collective en vigueur).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 15) Ministère des Transports, de la mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec – Demande de réduction de la limite de vitesse sur la route 210 (253).

Résolution 2020-02-7248

CONSIDÉRANT qu'une demande de réduction de vitesse dans le secteur de la route 253, correspondant à l'entrée Nord du secteur Sawyerville, a été adressée au ministère des Transports du Québec (MTQ) par les résolutions numéros 2009-05-2715 et 2019-04-6871;

CONSIDÉRANT les recommandations du MTQ dans sa lettre datée du 21 novembre 2019 concernant l'implantation d'une zone tampon à 70km/h;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu de demander au MTQ :

DE limiter la vitesse permise à 70km/h dans le secteur de la route 253 correspondant à l'entrée Nord du secteur Sawyerville, tel que recommandé par le MTQ, soit sur environ 780 mètres, à partir du chemin Dawson jusqu'à l'immeuble numéro 131 de ce chemin, impliquant le raccourcissement d'environ 260 mètres de la zone actuelle de 50 km/h;

D'ajouter une signalisation à l'entrée de la zone de 50 km/h de ce secteur pour inciter les automobilistes à exercer une vigilance supplémentaire en raison de la présence fréquente d'écoliers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 16) Lot 4 488 452 sur le chemin Gamache – Cession à monsieur Mario Bouchard.

Résolution 2020-02-7249

CONSIDÉRANT que monsieur Mario Bouchard désire acquérir un terrain situé sur le chemin Gamache à Cookshire (lot 4 488 452) d'une superficie d'environ 2 428,10 mètres carrés;

CONSIDÉRANT que ce terrain est revenu au nom de la municipalité lors de la réforme cadastrale;

CONSIDÉRANT que ce terrain correspond à un ancien dépotoir entouré par la propriété du requérant d'une superficie d'environ 26 533,90 mètres carrés (lot 4 488 436);

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller le conseiller Michel Mercier et résolu :

QUE la municipalité cède pour un dollar (1 \$) à monsieur Mario Bouchard un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 4 488 452, cadastre du Québec, circonscription foncière de Compton, sans bâtiment érigé dessus, Cookshire-Eaton (secteur Cookshire), province de Québec;

QUE les frais d'arpenteur et de notaire soient à la charge de l'acheteur;

QUE la mairesse et le directeur général / secrétaire-trésorier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document relatif à cette cession.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 17) Partie de terrain municipal face au lot 4 487 426, Craig Nord – Cession à monsieur René Beaudoin.

Résolution 2020-02-7250

CONSIDÉRANT le certificat de localisation préparé par monsieur Guillaume Meunier, arpenteur-géomètre, sous sa minute 2373 en date du 2 mai 2019, établissant que les limites Sud et Ouest du lot 4 487 426, propriété de monsieur René Beaudoin, ne concordent pas avec les titres de propriétés et le cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT que suite à sa recherche aux titres antérieurs du cadastre du Canton d'Eaton, l'arpenteur-géomètre recommande d'effectuer une correction cadastrale afin de régulariser la situation;

CONSIDÉRANT que la partie de terrain concernée correspond à une partie

résiduelle de la rue Craig Nord entretenue par le monsieur René Beaudoin et dont les titres antérieurs du Canton d'Eaton démontrent être de sa propriété;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller le conseiller le conseiller Marcel Charpentier et résolu :

QUE la municipalité cède pour un dollar (1 \$) à monsieur René Beaudoin une partie de terrain municipal situé sur la rue Craig Nord à Cookshire face au lot 4 487 426 dans le cadastre du Québec, circonscription foncière de Compton, sans bâtiment érigé dessus, Cookshire-Eaton (secteur Cookshire), province de Québec;

QUE les frais d'arpenteur et de notaire soient à la charge de l'acheteur;

QUE la mairesse et le directeur général / secrétaire-trésorier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document relatif à cette cession.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18) Station d'épuration du chemin des Iris, secteur Johnville – Abrogation d'adjudication du contrat.

Résolution 2020-02-7251

CONSIDÉRANT que le 9 septembre 2019, le conseil municipal a adopté la résolution numéro 2019-09-7022 adjugeant le contrat pour la construction d'une nouvelle station d'épuration sur le chemin des Iris à Johnville, au montant de 1 538 182,69 \$ (incluant les taxes), à Entreprises G.N.P. inc.;

CONSIDÉRANT que le 8 août 2019, l'adjudicataire a transmis à la municipalité un avenant indiquant que son renouvellement de cautionnement de soumission faisant l'objet du contrat octroyé par la résolution 2019-09-7022 se terminait le 5 septembre 2019;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu d'abroger la résolution numéro 2019-09-7022 et de retourner en processus d'appel d'offres pour le projet de construction d'une nouvelle station d'épuration sur le chemin des Iris à Johnville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19) Immeuble au 675, chemin Grenier (lot 5 199 207) – Adjudication de contrat pour la construction et l'installation d'un chalet modulaire.

Résolution 2019-02-7252

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour la construction et l'installation d'un chalet modulaire au 675, chemin Grenier (lot 5 199 207), les soumissionnaires suivants ont déposé une offre :

Entreprise	Prix (taxes incluses)
Maison Usinex inc.	99 221,13 \$
Pro-Fab	145 739,47 \$

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu :

QUE le contrat pour la construction et l'installation d'un chalet modulaire au 675, chemin Grenier (lot 5 199 207) soit adjugé à Maison Usinex inc., au montant de 99 221,13 \$ (taxes incluses), conformément à sa soumission datée du 22 janvier 2020 et aux documents d'appel d'offres;

QUE la directrice au développement, aux communications et aux loisirs, madame Mélanie St-Pierre, soit autorisée à signer le contrat d'achat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 20) Escadron 670 du Haut-Saint-François – Demande de location sans frais de la salle Guy-Veilleux le 22 février 2020.

Résolution 2020-02-7253

CONSIDÉRANT que l'Escadron 670 du Haut-Saint-François demande l'autorisation d'utiliser sans frais la salle Guy-Veilleux le 22 février 2020;

CONSIDÉRANT que plusieurs enfants de cet organisme résident sur le territoire de la municipalité;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise l'Escadron 670 du Haut-Saint-François à utiliser sans frais la salle Guy-Veilleux le 22 février 2020, telle que précisée dans la demande datée du 4 décembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 21) Ministère de la Culture et des Communications du Québec – Paiement d'honoraires professionnels concernant le programme d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement de la salle communautaire de Johnville et autorisation de signature d'entente.

Résolution 2020-02-7254

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu :

QUE la directrice au développement communautaire, aux communications et aux loisirs, madame Mélanie St-Pierre, soit autorisée à signer l'entente relative à l'application de la politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics du ministère de la Culture et des Communications du Québec, dont copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

QUE le conseil municipal autorise le paiement au montant de 1 920,00 \$ au ministère des Finances du Québec pour la facture du ministère de la Culture et des Communications du Québec concernant la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement de la salle communautaire de Johnville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 22) Fédération de l'Union des producteurs agricoles-Estrie – Demande d'appui concernant la fiscalité foncière agricole.

Reporté.

- 23) Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton, soirée pour le comité des Loisirs le 22 février – Nomination de représentant.

Résolution 2020-02-7256

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu d'accepter l'invitation de la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton à la soirée pour le comité des Loisirs le 22 février 2020 à la salle des Loisirs de Saint-Isidore-de-Clifton.

La mairesse Sylvie Lapointe représentera la municipalité lors de cette activité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 24) Source d'eau au Parc écoforestier de Johnville, projet d'identification et délimitation des milieux humides et hydriques – Acceptation d'une offre de service de Les Services exp inc.

Résolution 2020-02-7257

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu d'accepter l'offre de service de Les Services exp inc. datée du 30 janvier 2020 au montant de 4 800 \$ (taxes applicables en sus) pour le volet concernant l'étude écologique de la source d'eau au Parc écoforestier de Johnville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 25) *Règlement général numéro 258-2019* – Nomination des responsables de l'application de certaines dispositions et abrogation des résolutions numéros 2019-12-7176 et 2019-12-7177.

Reporté.

- 26) M.R.C. du Haut-Saint-François – Paiement des quotes-parts pour l'année 2020.

Résolution 2020-02-7259

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser le paiement au montant de 434 541,00 \$ pour les factures de la MRC du Haut-Saint-François concernant les quotes-parts de l'année 2020, selon les modalités suivantes :

- 1^{er} versement (50 %) au plus tard le 27 février 2020;
- 2^e versement (solde) au plus tard le 1^{er} juillet 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

H) Autres sujets - Activités d'agglomération.

Aucun.

I) Propositions des membres du conseil.

Aucune.

J) Avis de motion.

- 1) *Règlement numéro 266-2020 concernant la division du territoire de la Ville de Cookshire-Eaton en six districts électoraux.*

Résolution 2020-02-7260

Avis de motion est donné par le conseiller Mario Gendron qu'il présentera à une prochaine séance un règlement concernant la division du territoire de la Ville de Cookshire-Eaton en six districts électoraux.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

K) Étude et adoption de règlements.

- 1) *Règlement 264-2019 modifiant le règlement de zonage du canton d'Eaton numéro 371-2000 afin de revoir les dispositions relatives aux territoires d'intérêt écologique en fonction des changements apportés au document complémentaire du schéma d'aménagement et de développement de la MRC.*

Résolution 2020-02-7261

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'adopter le *Règlement numéro 264-2019 modifiant le règlement de zonage du canton d'Eaton numéro 371-2000 afin de revoir les dispositions relatives aux territoires d'intérêt écologique en fonction des changements apportés au document complémentaire du schéma d'aménagement et de développement de la MRC.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) *Règlement 265-2020 concernant l'imposition des taxes foncières, l'imposition des compensations pour services municipaux aux propriétaires de certains immeubles et l'imposition de compensation pour les différents services municipaux pour l'année 2020.*

Résolution 2020-02-7262

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'adopter le *Règlement numéro 265-2020 concernant l'imposition des taxes foncières, l'imposition des compensations pour services municipaux aux propriétaires de certains immeubles et l'imposition de compensation pour les différents services municipaux pour l'année 2020.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

L) Comptes du mois

Résolution 2020-02-7263

Compte salaires

117 973,14 \$

Compte général

202000000 (I)	JEFF CROSS	2 400,00 \$
202000001 (I)	ALEXANDRE B. COUTURE/FÉLIX	4 000,00 \$
202000002 (I)	MARTIN DODIER	100,05 \$
202000003 (I)	PERFORMANCE NC SHERBROOKE	4 603,25 \$
202000004 (I)	LES MOTONEIGES GR, GERO	10 423,79 \$
202000005 (I)	JONATHAN DUCHARME	254,60 \$

202000006 (I)	JONATHAN DUCHARME	509,20 \$
202000007 (I)	HYDRO QUÉBEC	6 298,13 \$
202000008 (I)	GESTION GILLES GENEST	173,54 \$
202000009 (I)	BELL CANADA	1 530,00 \$
202000010 (I)	THE RECORD	113,83 \$
202000011 (I)	SCIES À CHAÎNE CLAUDE CARRIER INC.	712,87 \$
202000012 (I)	GRAVIERE BOUCHARD INC.	7 952,28 \$
202000013 (I)	HYDRO MÉTÉO INC.	2 460,47 \$
202000014 (I)	M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS	2 031,06 \$
202000015 (I)	LES ENTREPRISES DOLBEC COOKSHIRE	1 798,14 \$
202000016 (I)	ÉPICERIE JOHNVILLE ENR.	1 825,97 \$
202000017 (I)	MEUNERIE SAWYERVILLE INC.	36,16 \$
202000018 (I)	DÉPANNEUR LACHANCE	64,01 \$
202000019 (I)	TRANSPORT JEAN-LUC CLÉMENT INC.	2 538,94 \$
202000020 (I)	SUPERIOR SANY SOLUTIONS	892,26 \$
202000021 (I)	PAGNETDU CANADA INC.	25,50 \$
202000022 (I)	FEDERATION QUEBECOISE DES	172,46 \$
202000023 (I)	LES CAMIONS INTER-ESTRIE INC.	1 340,39 \$
202000024 (I)	M. RÉSERVOIR	229,96 \$
202000025 (I)	PUROLATOR	26,76 \$
202000026 (I)	HYDRAULIQUE CT	166,31 \$
202000027 (I)	EUROFINS ENVIRONEX	1 468,24 \$
202000028 (I)	LA CARTOUCHERIE	682,52 \$
202000029 (I)	GROUPE DEZIEL INC.	2 839,03 \$
202000030 (I)	LES DEMARREURS ET ALTERNATEURS	632,36 \$
202000031 (I)	BOUCHARD MATÉRIAUX INC.	405,35 \$
202000032 (I)	CMP MAYER INC.	1 932,45 \$
202000033 (I)	CARREFOUR PLUS L.S.D.	3 732,02 \$
202000034 (I)	MUNICIPALITÉ ST-ISIDORE-DE-CLIFTON	229,48 \$
202000035 (I)	EXCAVATION PIERRE BOUCHARD INC.	1 225,63 \$
202000036 (I)	TRANSVISION COOKSHIRE INC.	766,28 \$
202000037 (I)	GROUPE SIGNALISATION ESTRIE	1 092,20 \$
202000038 (I)	LES PRODUITS DE CIMENT SHERBROOKE	5,81 \$
202000039 (I)	Visa Desjardins	903,76 \$
202000040 (I)	DUMAS ET FILS PIÈCES D'AUTOS	477,15 \$
202000041 (I)	LE GROUPE ADE ESTRIE INC.	4 978,42 \$
202000042 (I)	TARDIF DIESEL INC.	935,49 \$
202000043 (I)	ROGER POULIN	120,72 \$
202000044 (I)	DIST. J.M. BERGERON INC.	1 588,99 \$
202000045 (I)	DO-MAR ELECTRIQUE INC.	40,00 \$
202000046 (I)	LES TRANSPORTS STANLEY TAYLOR	38,32 \$
202000047 (I)	GROUPE CHRISTIAN GOSSELIN ESTRIE	1 837,30 \$
202000048 (I)	SERRURIER HARMER	777,81 \$
202000049 (I)	CÂBLE-AXION DIGITEL INC.	340,88 \$
202000050 (I)	GARAGE JB LAROCHE INC.	797,67 \$
202000051 (I)	KALITEC SIGNALISATION	3 529,73 \$
202000052 (I)	ENTREPRISE LTCA INC.	17,25 \$
202000053 (I)	LES PNEUS ROBERT BERNARD	1 312,98 \$
202000054 (I)	PORTES MACKIE INC.	764,17 \$
202000055 (I)	SERVICE D'ENTRETIEN DE LUMIERES DE	2 247,36 \$
202000056 (I)	ALAIN CARRIER	262,69 \$
202000057 (I)	L'ENTREPOT DU TRAVAILLEUR	193,45 \$
202000058 (I)	DICOM EXPRESS INC.	33,35 \$
202000059 (I)	SHRED-IT INTERNATIONNALE ULC	153,12 \$
202000060 (I)	PIÈCES D'AUTOS ANGUS	492,10 \$
202000061 (I)	RCC SHERBROOKE INC.	298,83 \$
202000062 (I)	UNIVERSITÉ BISHOP'S	489,92 \$
202000065 (I)	BATTERIES NATIONALE	28,93 \$
202000066 (I)	FORM-EVAL INC.	465,08 \$
202000067 (I)	GARAGE NIELSEN ET FILS (SHELL)	506,79 \$
202000068 (I)	LA BOUTIQUE DU PLONGEUR LTEE	2 150,03 \$
202000069 (I)	CJS ELECTRIQUE INC.	103,48 \$
202000070 (I)	CLARKE ET FILS LTÉE	88,97 \$
202000071 (I)	MUNICIPALITÉ DE COMPTON	2 958,00 \$
202000072 (I)	SUPERIEUR PROPANE INC.	1 190,61 \$
202000073 (I)	LYNDA COTÉ	156,48 \$

202000074 (I)	GROUPE CAPITALE MÉDIAS	509,12 \$
202000075 (I)	PHARMACIE COOKSHIRE INC.	47,33 \$
202000076 (I)	SUBWAY COOKSHIRE	12,28 \$
202000077 (I)	LE PROHON	489,79 \$
202000078 (I)	CENTRE LOCATION IDEALE ENR.	1 064,14 \$
202000079 (I)	B. GRAVEL & FILS INC.	161,49 \$
202000080 (I)	REAL HUOT INC.	24 996,36 \$
202000081 (I)	CENTRE DE RENOVATION G. DOYON	422,88 \$
202000082 (I)	WURTH CANADA LIMITÉE	350,01 \$
202000083 (I)	MAGBROOKE FURNITURE IND. INC.	17,92 \$
202000084 (I)	ÉCOLE SAINT-CAMILLE	137,97 \$
202000085 (I)	9117-8418 QUÉBEC INC.	86,23 \$
202000086 (I)	TRANSPORT GUY HAMEL	6 685,80 \$
202000087 (I)	VALORIS - RÉGIE HSF ET SHERBROOKE	43 124,34 \$
202000088 (I)	WEL.COM INFORMATIQUE	28,74 \$
202000089 (I)	MACPEK INC.	8 084,26 \$
202000090 (I)	DISTRIBUTION PRAXAIR	500,95 \$
202000091 (I)	CHENIL DE LA GRANGE ROUGE	1 264,72 \$
202000092 (I)	PATRICK BRETON	24,96 \$
202000093 (I)	RONALD THIBAUT CHEVROLET	292,53 \$
202000094 (I)	PROTECTION INCENDIE VIKING INC.	2 064,95 \$
202000095 (I)	CENTRE DE L'AUTO ROTHNEY INC.	37,34 \$
202000096 (I)	CONSTRUCTION GROUPE PRÉVOST INC.	965,79 \$
202000097 (I)	MESSER CANADA INC., 15687	93,74 \$
202000098 (I)	MATÉRIAUX PREVOST	1 273,43 \$
202000099 (I)	TECHNOLOGIES CDWare INC.	4 699,37 \$
202000100 (I)	AQUATECH	759,12 \$
202000101 (I)	LOCATION COOKSHIRE INC.	546,27 \$
202000102 (I)	RESSORTS CHARLAND (SHERB.) INC.	1 393,56 \$
202000103 (I)	SYLVAIN DUSSEAULT	22,96 \$
202000104 (I)	AVIZO EXPERTS--CONSEIL	787,47 \$
202000105 (I)	FORMATION SAVIE INC.	2 558,20 \$
202000106 (I)	JEAN-PIERRE BERGERON	3 871,50 \$
202000107 (I)	SYNAGRI S.E.C.	57,49 \$
202000108 (I)	CORPORATION E DÉVELOPPEMENT DE	574,88 \$
202000109 (I)	FRANCE ROY	172,46 \$
202000110 (I)	CAFE L'ORCHIDEE	126,50 \$
202000113 (I)	LES SERVICES EXP INC.	7 457,86 \$
202000114 (I)	CAIN LAMARRE SENCRL	150,10 \$
202000115 (I)	ARCHITECH DESIGH	1 509,05 \$
202000116 (I)	PIERRE CHOUINARD & FILS	18 482,20 \$
202000117 (I)	SEL WARWICK (QUEBEC) INC.	21 397,43 \$
202000118 (I)	Andrée Gagnon	134,53 \$
202000119 (I)	AGENCE DU REVENU DU CANADA	16 463,83 \$
202000120 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	37 471,51 \$
202000121 (I)	BROCHU GERMAINE LAPOINTE	50,52 \$
202000122 (I)	LES SERVICES EXP INC.	5 755,65 \$
202000123 (I)	INFOTECH	3 680,82 \$
202000124 (I)	CARREFOUR PLUS L.S.D.	2 902,54 \$
202000125 (I)	CONSTRUCTION LUCIEN VEILLEUX INC.	25 248,45 \$
202000126 (I)	GROUPE ULTIMA INC.	121 769,00 \$
202000127 (I)	9172-1258 QUÉBEC INC.	11 497,50 \$
202000128 (I)	FANNIE POTHIER	843,75 \$
202000241 (I)	AGENCE DU REVENU DU CANADA	18 317,11 \$
202000242 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	45 262,97 \$
202000243 (I)	BÂTIRENTE	11 993,53 \$
202000244 (I)	FONDACTION	5 672,63 \$
202000245 (I)	Desjardins sécurité financière	2 679,27 \$
202000246 (I)	SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET DES	2 876,07 \$
202000247 (I)	SYNDICAT DES POMPIERS VOLONTAIRES	688,72 \$
202000248 (I)	REVENU QUÉBEC	1 000,70 \$

Total : 569 583,72 \$

Grand total : 687 556,86 \$

Liste des chèques annulés

202000063	PHILIPPE MARCHAND	1 167,87 \$
202000064	PIERRE CHOUINARD & FILS	19 216,12 \$
202000111	PIERRE CHOUINARD & FILS	19 216,12 \$
202000112	PHILIPPE MARCHAND	1 167,87 \$

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu que le directeur général / secrétaire-trésorier est autorisé à payer les comptes du mois de la Ville de Cookshire-Eaton tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M) Varia

Aucun.

N) Période de questions.

- 1) Monsieur Luc Lacombe se présente et offre ses services d'expert à la municipalité notamment pour la salle Guy-Veilleux et la Maison de la Culture John Henry Pope. Le conseil demande le dépôt d'une offre de service et le réfère à la directrice au développement communautaire, aux communications et aux loisirs pour répondre à ses questions techniques.
- 2) Monsieur Gilles Guimond questionne le conseil sur la retraite de monsieur René Roy, à savoir le temps occupé au sein de la Ville de Cookshire-Eaton.

O) Levée de la séance.

Résolution 2020-02-7264

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu que la séance soit levée à 19 h 51.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sylvie Lapointe
Mairesse

Martin Tremblay
Directeur général / secrétaire-trésorier